

LE CHANGEMENT...

On a raison d'estimer que la politique du gouvernement Mitterrand-Balladur ressemble à s'y méprendre à celle du gouvernement Bérégovoy. Quant à prétendre qu'elle serait du «*super Bérégovoy*», cela mérite réflexion, qui sait jusqu'où seraient nos néo-socialistes si la défaveur du suffrage universel ne les avaient réduits au chômage technique?

Mais comparer les points de convergences entre des politiques, par ailleurs, toutes inspirées par Bruxelles, ne suffit pas. Il est également nécessaire de noter les différences. Par exemple, contrairement à Pierre Mauroy et Jacques Delors en 1982, Balladur n'a pas suspendu l'application des accords et conventions signés. Il ne semble pas, non plus, qu'il ait l'intention de traiter les organisations syndicales par le mépris comme c'était le cas avec les «*autres*». A la grand messe de Matignon à laquelle il avait convié l'ensemble des organisations syndicales, Balladur n'a pas désavoué Marc Blondel qui a fait le distinguo (valable aujourd'hui comme hier!) entre de soi-disant «*partenaires sociaux*» et de véritables «*interlocuteurs*»... Bref, il ne semble pas que nous ayons à craindre une resucée des «*Lois Auroux*» de sinistre mémoire. Autrement dit, il semble bien que le mouvement syndical retrouve une certaine liberté d'apprécier et d'agir à laquelle, il est vrai, il avait, plus ou moins spontanément, renoncé depuis 1982.

En un mot, la nouvelle donne politique devrait permettre aux travailleurs et à leurs organisations de ne plus être considérés comme des «*subsidiaries*» et de pouvoir, à nouveau et en toute indépendance, formuler leurs revendications afin de les négocier avec le patronat (privé ou d'état) et, si nécessaire, agir pour les faire aboutir.

Car, aujourd'hui, comme hier, on peut être assuré de ne rien obtenir sans action. Mais après tout, n'est-ce pas cela la démocratie?

Alexandre HÉBERT.
